

22 novembre 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de condoléances de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Amine Gemayel, ancien Président de la République du Liban, sur l'assassinat de son fils, le 22 novembre 2006.

Monsieur le Président,

Alors que vous traversez la plus grande épreuve qui se puisse concevoir pour un homme, je veux vous exprimer ma compassion et ma solidarité.

Votre fils était l'héritier d'un lignage où l'attachement au Liban, à son indépendance, à la démocratie et à la liberté est la valeur suprême. Il tombe après beaucoup d'autres, victime de l'image qu'il incarnait et de l'action qu'il a menée pour son pays. Je m'incline devant sa mémoire, en exprimant l'espoir que ses assassins seront rapidement retrouvés et punis. J'adresse mes condoléances émues à votre famille, si cruellement éprouvée une fois encore.

Nul ne doute que ce crime abject ne vise à déstabiliser le Liban en instillant le poison de la discorde et de la violence. A cet égard, le message d'unité et de retenue que vous avez prononcé au soir du drame m'est apparu plein de dignité. C'est ainsi que les Libanais parviendront à déjouer les desseins de ceux qui tablent sur leurs divisions pour les asservir.

Dans sa détresse, le Liban doit se souvenir qu'il n'est pas seul. La communauté internationale, et la France en particulier, sont à ses côtés pour constituer le tribunal international qui mettra fin à l'impunité, mettre en oeuvre la résolution 1701 qui restaurera l'autorité de l'Etat sur tout le territoire, et réunir la conférence internationale qui donnera un élan à l'effort national de reconstruction.

De drame en drame, une nation plus unie et solidaire se constitue dans les épreuves. La mort de Pierre Gemayel marque une nouvelle et douloureuse étape de ce combat au bout duquel la flamme de l'espérance est toujours vive.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.